

Compte rendu du CSE du 28/11/2024

Au sommaire :

- **Actualités** de la DR
- Consultation sur le projet de modification de l'organigramme de la Direction Régionale
- Information en vue d'une consultation sur le Projet « Grand Dax »
- Information sur l'évolution du processus d'inscription au contrat d'engagement
- Information sur la prestation Agil/Cadres
- Information en vue d'une consultation sur le DUERP Nouvelle Aquitaine
- Point CSSCT



Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

Approbation du PV du CSE du 31/10/2024

Le PV a été approuvé à l'unanimité des membres du CSE.

Informations de la direction

- **Visite du ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, Guillaume Kasbarian**, à l'agence de Bordeaux Saint Jean le 25/11, sur le point concernant la sécurité des agents. Présentation qui a été faite en présence d'agents qui ont témoigné sur les mesures mises en place, des DAFT, DT et DR. Le ministre a été impressionné par toutes les mesures qui peuvent être menées. Certes, le risque zéro n'existe pas.
- **La région a connu deux gestions de crises depuis le mois dernier :**
 - Agen : un DE s'est installé dans une tente devant l'agence après y avoir posé des affiches sur son parcours professionnel, sur sa situation et nommant 2 conseillers France Travail. Menace de grève de la faim. Il a été pris en charge par les pompiers qui l'ont conduit à l'hôpital. Il a ensuite été reçu par l'agence pour faire un point sur sa situation, avec un suivi DT/ DR (et QVT pour les agents). Le DE sera accompagné. Il essaie vraiment de s'en sortir et rencontre de graves difficultés personnelles. Son AE indiquait par erreur "démission" et le DR a pris la décision immédiate de régulariser, prenant ses marges de manœuvre, sans attendre d'AE rectificative. Le DE était également victime de discrimination. La direction régionale va travailler sur les points à améliorer dans ce type de situation.
 - DSI : la région NA a signalé des tentatives d'usurpation d'identité par un fraudeur se faisant passer pour un agent de la DSI et demandant à prendre le contrôle sur des postes de FT, en vue d'y installer un logiciel malveillant. Un agent a également reçu des menaces via un appel. La Brigade d'Enquêtes sur les Fraudes aux Technologies de l'Information (BEFTI) s'est saisie du dossier. Un collègue a également vu son identité usurpée avec compromission de son numéro de portable personnel. Plainte déposée.
- La DSI va tester sur deux régions, dont la Nouvelle Aquitaine, des dispositifs de sensibilisation sur de tels risques.
- **Fermeture des agences** : 12/12 pour déployer les impacts de la LPE sur le SI.
- **Calendrier social 1er semestre 2025** : les CSE auront lieu le dernier jeudi du mois, à l'exception de mai (22/05 et non le 29/05). La CSSCT se réunira les 11/03 et 10/06
- **OGD** : l'outil de gestion OGD sera inaccessible entre 21/12 et le 06/01 inclus en lien avec une évolution programmée du logiciel SAP de France Travail. Toutes les notes de frais devront être saisies avant le 20/12 au soir. Pour les frais postérieurs au 20/12 et le reliquat 2024, il faudra donc attendre le 07/01/25 pour procéder à leur saisie.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Présentation de la Direction :

La consultation portait sur une réorganisation des activités et des responsabilités au sein de la direction régionale. L'objectif de cette évolution est de répondre aux nouveaux besoins opérationnels et stratégiques.

Le projet a été soumis au vote des membres du CSE.

Résultats :

- o 17 votes favorables (CFE CGC, CFDT, CFTC, SNAP, FO)
- o 10 abstentions (SNU).

Informations complémentaires :

Une fois l'avis recueilli, la Direction a annoncé la nomination de Jean-Baptiste Bardet, en tant que directeur de la sécurité et de la sûreté en Nouvelle-Aquitaine, à partir de janvier 2025. Ce dernier a occupé le même poste en IDF, puis à la DG.

Observations de la CFE CGC : Plus généralement, nous pouvons toujours nous interroger sur l'intérêt de fusionner certains services pour les défusionner quelques mois après...

Il n'en demeure pas moins que l'organigramme relève de la Direction et que les équipes (re)créées ou transférées semblent aller vers une optimisation de l'offre de services de la DR.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



La présentation de la Direction :

Le nom "Grand DAX" n'est pas définitif,

Le projet vise à regrouper les agences actuelles de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax sur un site unique, dans un bâtiment neuf situé dans un quartier d'affaires central, à environ 400 mètres de la gare de Dax.

Objectifs :

- Améliorer les conditions de travail et d'accueil.
- Offrir une meilleure visibilité et accessibilité.
- Optimiser la délivrance des services dans un cadre moderne et fonctionnel.

Caractéristiques du nouveau bâtiment :

- Situé dans un quartier rénové avec des bureaux, restaurants, et espaces de coworking.
- Surface allouée : 1 326 m² sur un seul niveau, avec un agencement ergonomique et lumineux.

Équipements :

- Espaces modulables adaptés aux besoins actuels.
- 50 places de parking privatisées pour les agents.
- Accessibilité renforcée via bus, pistes cyclables, et parkings publics à proximité.



Déclaration CFE CGC Métiers de l'Emploi Nouvelle Aquitaine – Projet Grand Dax

Suite à une première analyse du dossier Grand Dax et en amont de l'étude du projet en CSSCT, les élus CFE-CGC Nouvelle Aquitaine remercient la direction pour la présentation détaillée du projet Grand Dax, fusionnant ainsi les agences de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax. Ce projet ambitieux, attendu de longue date, s'inscrit dans une transformation majeure, soulève des attentes, mais également des interrogations et parfois des frustrations légitimes que nous allons partager avec vous.

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en lumière les aspects positifs du projet. *L'installation dans des locaux neufs, modernes et mieux adaptés est une perspective encourageante. Le choix d'un site bien situé, accessible et proche des transports est également un atout. Par ailleurs, la démarche de concertation, notamment avec l'implication d'agents dans un groupe de travail est ressentie positivement par les agents. Cela marque une évolution dans la conduite des projets, avec une transparence accrue et une volonté de mieux associer les agents dès les premières étapes. Ces éléments participent à une dynamique constructive.*

Cependant, un sujet central d'inquiétude concerne l'organisation des espaces de travail.

La situation des conseillers CDE est emblématique : ils devraient être 10 à partager un open space prévu pour 8 personnes. Il leur a été répondu que, en tant que CDE, leur "place" serait en dehors de l'agence, une réponse qui, soyons honnêtes, n'a pas dissipé leurs doutes. Cette configuration, ajoutée aux nuisances sonores inhérentes aux open spaces, rend la situation particulièrement difficile pour une équipe qui travaille souvent au téléphone et nécessite de la confidentialité si des appels sont passés en présence physique d'employeurs.

Les bureaux aux GDD et des RE soulèvent des inquiétudes similaires. Avec 8 places prévues pour 15 conseillers GDD, même en tenant compte du télétravail, il est évident que les espaces seront sous-dimensionnés.

Pour les RE, la configuration open space compliquera les entretiens confidentiels, comme les EPA, les amenant à nomadiser lors des campagnes d'EPA. Par ailleurs, la taille des équipes (près de 20 agents par RE) nous amène à penser qu'un 5e RE serait le bienvenu, pour équilibrer les charges, répondre aux besoins du site futur et aux attentes et changements attendus par France Travail dans les mois et années à venir.

Le stationnement est également une préoccupation majeure. Aux tarifs très élevés des parkings autour de la gare s'ajoute la crainte que des tiers occupent les places destinées aux agents si la sécurisation par une barrière n'est pas mise en place. Nous insistons sur l'importance d'obtenir des garanties sur ce point.

Vers une convergence des procédures et des pratiques ... *Ces deux agences, si elles ont déjà commencé à travailler ensemble dans le cadre d'une convergence des procédures et des pratiques (PAG, GDD, ELD, etc.) travaillent actuellement sur des offres de services différentes, l'une sur l'offre de service de droit commun, la seconde sur l'XP MSA. Cette recherche de convergence, bienvenue de notre point de vue, se retrouve confrontée à des agents ayant des portefeuilles et des pratiques totalement différentes, avec un accès à des prestations différentes, ... pour un public qui sera « commun ». La Direction nous objectera que, d'ici l'installation du nouveau site, cette offre de service sera stabilisée. Néanmoins, nous attirons votre attention sur cette envie des deux collectifs d'avancer ensemble, même si c'est sur deux chemins différents.*

Malgré ces inquiétudes, nous sommes convaincus que des ajustements ciblés et une réflexion approfondie peuvent permettre de transformer ce projet en une réussite collective.

Nous proposons plusieurs pistes :

1. D'abord, revoir l'aménagement des espaces de travail pour offrir des solutions adaptées.
2. Ensuite, sécuriser rapidement le parking pour éviter des conflits d'usage.
3. Réétudier la possibilité de bureaux individuels pour les RE
4. Enfin, clarifier les étapes d'harmonisation des pratiques entre les deux agences, avec un calendrier clair et un accompagnement renforcé des équipes.

Pour conclure, la CFE-CGC salue les ambitions portées par ce projet, mais insiste sur la nécessité de répondre aux attentes des agents et de garantir des conditions de travail à la hauteur des enjeux. En continuant à dialoguer et à ajuster le projet, nous pourrions lever les inquiétudes et faire de ce projet un véritable succès.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Rejoignez la CFE CGC !



Plus que jamais en 2025, la CFE-CGC sera à vos côtés pour vous conseiller, vous accompagner dans vos projets, et vous soutenir dans les difficultés que vous rencontrez.

Que vous soyez technicien, agent de maîtrise, ou cadre, c'est le moment des bonnes résolutions : prenez celle de participer à la vie sociale de l'entreprise en rejoignant la CFE-CGC.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Marie-Anne
Terrière



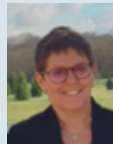
Marc-Antoine
Bonacasa



Isabelle
Grand-Morcel



Stephen
Santiago



Marjorie
Pichevin



Kader Adda



Catherine
Lopez



Information sur l'évolution du processus d'inscription au contrat d'engagement

La présentation de la Direction

Nous ne doutons pas que les ELD et les conseillers connaissent maintenant parfaitement ce processus, tant les ateliers, visios, réunions, injonctions, pressions sur France Travail, ... ce n'est pas forcément le cas pour les collègues en structure. Aussi, voici résumés les grands principes de ce process.

L'évolution du processus d'inscription s'inscrit dans les transformations liées à la loi "Plein emploi". Elle introduit des changements majeurs dans la gestion des demandeurs d'emploi, en particulier pour les publics inscrits automatiquement ou accompagnés par des structures externes.

Nouveaux principes d'inscription :

- Tous les bénéficiaires du RSA seront désormais inscrits automatiquement sur la liste des demandeurs d'emploi.
- L'actualisation mensuelle n'entraînera plus systématiquement une radiation en cas de non-réalisation.

Différenciation entre inscription et accompagnement :

- L'inscription détermine uniquement le statut de demandeur d'emploi.
- L'accompagnement est orienté vers la structure adaptée selon les besoins (France Travail, missions locales, etc.).
- L'orientation est déterminée en fonction du diagnostic réalisé avec l'usager.

Gestion des transitions :

- Pour les bénéficiaires du RSA ou les jeunes suivis par les missions locales, des listes seront transmises entre structures.
- Les modalités exactes de transfert des dossiers, ainsi que les étapes d'accompagnement post-transfert, restent en cours de définition.

Accompagnement des publics éloignés du numérique :

- Les agences continueront de proposer un accompagnement via services civiques et les agents.
- Les espaces France Services joueront également un rôle clé pour ces publics.

Nouvelles responsabilités des conseillers :

- Les conseillers sont outillés pour suivre les étapes clés et s'assurer que les obligations des demandeurs d'emploi sont respectées.
- La durée des premiers entretiens est estimée à 45 minutes, avec possibilité d'ajustement selon les besoins.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Déclaration de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi

Le 20 novembre 2024, plusieurs médias nationaux rapportent les réserves exprimées par Thibaut Guilluy, directeur de France Travail, concernant le projet de suppression de 500 postes au sein de l'opérateur public.

Il a souligné que cette réduction d'effectifs est "discutable", surtout dans le contexte de l'accueil prévu des bénéficiaires du RSA à partir du 1^{er} janvier. M. Guilluy a rappelé que France Travail avait engagé un plan d'efficience visant à économiser 2 900 équivalents temps plein d'ici 2027, avec l'intention de réaffecter ces ressources aux nouvelles missions, notamment l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Il a également mentionné que l'externalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA coûterait deux fois plus cher que sa prise en charge par les conseillers internes.

Suite à cette évocation dans la presse des propos tenus par notre Directeur Général, la CFE-CGC exprime à nouveau sa profonde incompréhension face à la décision de supprimer 500 ETP au sein de France Travail, au profit d'un recours accru à la sous-traitance. Cette orientation stratégique est en totale contradiction avec les besoins actuels de l'opérateur, qui s'apprête à accueillir et accompagner un nombre croissant de bénéficiaires du RSA.

La suppression de ces postes affaiblit la capacité de France Travail à fournir un accompagnement de qualité aux demandeurs d'emploi. Les conseillers de France Travail possèdent une expertise et une connaissance approfondie des dispositifs d'insertion, essentielles pour un suivi efficace des bénéficiaires

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC rappelle à nouveau son opposition à cette décision gouvernementale.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Présentation par la Direction :

La prestation Agil'Cadres s'inscrit dans les dispositifs d'accompagnement spécifiques aux cadres. Elle vise à répondre aux besoins de cette population, souvent confrontée à des problématiques professionnelles particulières liées à leur recherche d'emploi ou à des transitions de carrière.

Objectifs principaux :

- Offrir un suivi personnalisé en fonction des attentes des cadres.
- Proposer des outils et méthodes adaptés aux exigences du marché de l'emploi pour les cadres.
- Faciliter l'identification et la mise en relation avec des entreprises cherchant des profils cadres.
- Valoriser les compétences transférables pour maximiser les chances de retour à l'emploi.
- Proposer des ateliers ou des formations pour renforcer les aptitudes spécifiques liées à la recherche d'emploi (réseautage, entretiens, etc.).

... bref, le travail d'un conseiller de France Travail ...

Observations de la CFE CGC :

Combien de postes pourraient être créés avec le budget consacré à cette prestation ?

Cette prestation vise à externaliser l'accompagnement des DE cadres, **sans frein périphériques et avec un projet défini à un prestataire. Bref, ceux qui sont « plus faciles » à replacer.**

Pourquoi sous-traiter **le public le plus proche de l'emploi** alors que nous avons des moyens pour le faire ? Les placements positifs des cadres, les plus proches de l'emploi, ne sont-ils pas une bouffée d'oxygène pour les collègues ?

D'ici à ce que l'on entende dans les médias que les prestataires font mieux que nous !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Présentation de la Direction

La Direction Régionale nous présente la démarche de mise à jour DUERP, document central pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Objectifs principaux :

- Identifier les nouveaux risques liés aux activités ou aux changements organisationnels récents.
- Mettre à jour les mesures préventives et correctives en fonction des évaluations réalisées.
- Impliquer davantage les acteurs de terrain (managers, représentants de proximité, agents) dans le processus d'évaluation.
- Proposer des actions concrètes pour limiter les risques identifiés.
- Assurer un suivi régulier des mesures mises en œuvre.
- Intégrer les retours des agents pour améliorer l'efficacité des dispositifs de prévention.

Prochaines étapes :

- Une consultation sera menée auprès des élus du CSE après examen du document en CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail).
- Les retours des visites et inspections de terrain réalisées au cours du second semestre 2024.
- Les éventuelles remarques des représentants du personnel.

Observations de la CFE CGC

Les élus CFE CGC accueillent favorablement toutes les démarches ayant pour objectif d'associer le plus grand nombre aux différents diagnostics posés par la Direction. En l'espèce, associer les managers, les agents, les élus dans une réflexion partagée avec le service sécurité et la Direction, nous paraît être une démarche pertinente.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Point CSSCT

Un point a été fait sur les activités et les travaux de la CSSCT pour l'année en cours, avec un focus sur les visites et inspections réalisées ainsi que sur la planification des prochaines actions.

Bilan des visites et inspections 2024

- Plusieurs visites d'inspection ont été menées dans les sites.
- Les rapports de visite contiennent des recommandations sur la sécurité des locaux, la qualité des équipements, la QVT et l'organisation du travail.
- Des améliorations ont été notées dans certains domaines, mais des points de vigilance subsistent, notamment sur les espaces de travail et la gestion des risques psychosociaux.

Planification et objectifs pour le 1er semestre 2025

- Le calendrier des visites et inspections du 1er semestre a été soumis au vote et validé par les élus.
- Des sessions de sensibilisation seront organisées pour les managers et agents sur les thématiques de santé et sécurité.
- La CSSCT travaille étroitement avec les représentants de proximité pour une meilleure remontée des problématiques locales.

Points d'alerte

- Certaines alertes/recommandations reviennent d'une visite à une autre.
- Nécessité de mettre en place des outils de suivi pour s'assurer de la mise en œuvre des actions correctives et que les bons interlocuteurs soient dans la boucle.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Vos élus et représentants

Vos élus au CSE Nouvelle Aquitaine :

- Marc-Antoine Bonacasa, élu titulaire (Collège Cadres)
- Marie-Anne Terrière, élue suppléante (Collège Cadres)
- Stephen Santiago, élu titulaire (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)
- Isabelle Grand-Morcel, élue suppléante (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)

Votre représentant au bureau du CSE : Marc-Antoine Bonacasa (Trésorier adjoint)

Vos représentants à la Commission ASC :

- Catherine Lopez
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants à la Commission Aides et Secours :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la CSSCT : Stephen Santiago

Votre représentant à la commission économique : Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la commission des marchés : Stephen Santiago

Vos représentants à la Commission politique sociale :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants de proximité :

- Territoire DR Bordeaux / Campus / Plateforme centre / CRE - Stephen Santiago
- Territoire 33 Gironde - Marjorie Pichevin
- Territoire 64 Pyrénées Atlantiques : Kader Adda



**Marie-Anne
Terrière**



**Isabelle
Grand-Morcel**



**Marjorie
Pichevin**



**Catherine
Lopez**



**Marc-Antoine
Bonacasa**



**Stephen
Santiago**



Kader Adda